

Rapport de la sous-commission des comptes 2008

Dicastère de Monsieur Jean-Pierre Veya

Composition de la sous-commission

Madame Annie Clerc-Birambeau (PS), rapporteure
Madame Aline Fleury (Verts)
Monsieur Marc Schafroth (UDC)

La sous-commission s'est réunie mardi 24 mars 2009 de 8h00 à 13h30 et vendredi 27 mars 2009 de 8h00 à 12h00

Les personnes rencontrées :

Monsieur Jean-Pierre Veya, conseiller communal, chef du dicastère des Affaires culturelles, Santé, Sports et Jeunesse.

Services rattachés à la présidence

Madame Muriel Barrelet, chancelière

Monsieur Michel Villarejo, préposé au contrôle des habitants et vice-chancelier

Affaires culturelles

Madame Daniela Agustoni-Steiner, déléguée, excusée pour cause de maladie

Bibliothèques

Monsieur Jacques-André Humair, directeur des bibliothèques

Service des sports

Monsieur Alexandre Houlmann, chef du Service des sports

Monsieur Rolf Aeberhard, responsable des infrastructures sportives

Service de la jeunesse

Monsieur Alexandre Bédât, chef du Service de la jeunesse

Musées du « Parc » et Institutions zoologiques

Madame Lada Umstätter, conservatrice du Musée des beaux-arts

Madame Sylviane Musy, conservatrice du Musée d'histoire

Madame Nicole Bosshart, directrice adjointe, Musée international d'horlogerie

Monsieur Arnaud Maeder, directeur des Institutions zoologiques, excusé pour cause d'accident

Monsieur Ludwig Oechslin, conservateur du Musée international d'horlogerie

Monsieur Jean-Michel Piguet, conservateur-adjoint du Musée international d'horlogerie

1. Services rattachés à la présidence

100 Conseil général

Concernant les naturalisations, le Conseil communal donne un préavis au Conseil d'Etat qui prend un arrêté publié dans la Feuille officielle et produit les actes de naturalisation. Les commissaires demandent que les noms des personnes qui ne sont pas naturalisées et qui seront entendues par la Commission ne soient pas indiqués dans le rapport de gestion. On pourrait même ne pas citer les noms puisqu'il ne s'agit que d'un préavis.

Le compte 3101300 est consolidé avec le compte 3101200. La remarque figurait dans le budget.

110 Conseil communal

3072300 Le règlement concernant le traitement et la prévoyance professionnelle des membres du Conseil communal (approuvé par le législatif le 29 août 2005) et qui prévoit une indemnité d'accompagnement pour les membres de l'Exécutif qui quittent le Conseil avant l'âge de la retraite (art. 7 et suivants) induit une obligation de provisionner certains montants. Il s'agit d'un éventuel salaire en cas de sortie ou de démission d'un conseiller communal et ce, en fonction de son ancienneté mais au prorata du nouvel emploi qu'il retrouverait. Ce montant est estimé par la CPC.

3122100 Doublement des charges de chauffage. L'hiver froid et la hausse des coûts de l'énergie expliquent cette augmentation. Le décompte de charges de la tour Espacité vient d'une gérance privée. Est-il contrôlé ? Les radiateurs cloisonnés transmettent-ils correctement la chaleur ? Nous demandons une étude des factures de chauffage et des améliorations éventuelles à apporter.

3190100 Nous demandons quels sont les buts de cette nouvelle association pour la coordination des villes de Suisse romande. Il s'agit d'une association, créée à l'initiative des villes de Genève et Lausanne, qui regroupe toutes les villes de suisse romande et qui vise à permettre un échange d'expériences entre les présidents de ces communes.

121 Chancellerie

3091000 Formation du personnel. Le coût de la formation continue du personnel est comptabilisé de deux manières. La formation est prise en charge par les Ressources humaines (RH) quand il s'agit de formation de base, générale et transversale. Les formations « métier » sont imputées aux services. Ainsi, à la chancellerie chacun, comme dans beaucoup d'autres services, a suivi un cours sur l'accueil des publics difficiles. La

volonté de la chancelière est que chaque collaborateur ou collaboratrice suive au moins un cours par an. Ceci sera systématiquement discuté lors des entretiens d'évaluation annuelle.

La communication de chaque service est une communication de la Ville, d'où la nécessité d'en contrôler la cohérence et la circulation. Cette commission de cohérence nouvellement mise en place chapeaute la communication interne, externe et institutionnelle. L'idée est d'intervenir en amont et de développer plus de cohérence entre les services puisqu'il y a de plus en plus de transversalité dans les dossiers. Il s'agit de mieux coordonner l'information.

130 Contrôle des habitants – Etat civil

Le guichet unique permet de mieux gérer les files d'attentes. Cela a nécessité de mettre en place une nouvelle organisation et formation du personnel pour plus de polyvalence.

Pour les modifications des bases de données imposées par la Confédération (pour le recensement de la population en 2010, pour le recensement du bâti, ...) il n'y a pas de financement fédéral. Il s'agit là d'un travail énorme auquel il faut répondre.

Un-e commissaire s'étonne qu'il ne soit pas systématiquement offert à la population la possibilité de se marier à La Chaux-de-Fonds. De plus, certaines personnes se sont vues refuser la possibilité de se marier dans la salle des mariages de la Ville. Il est répondu que cette question a été abordée à diverses reprises avec les autorités locales.

2. Affaires culturelles

500 Secrétariat des affaires culturelles

Les commissaires relèvent le peu d'écart entre les comptes et le budget. Un-e commissaire évoque les mesures culturelles citées dans le contrat RUN. Le groupe s'est réuni une fois et se réunira bientôt. Une partie des dossiers (bibliothèques et CDR) est en travail. Certains points seront plus difficiles à faire avancer que d'autres.

Un-e commissaire demande si le Conseil communal est intervenu concernant le départ des cinq pianos du Conservatoire du site de la Ville. Le Conseil communal a signé la pétition et publié un bref communiqué. Les pétitionnaires informent régulièrement le Conseil communal et des interventions et questions seront déposées au Grand Conseil. Par ailleurs la direction du Conservatoire a, elle aussi, écrit au Conseil communal.

Concernant le centre régional des arts de la scène, nous apprenons que les cantons du Jura et de Berne sont prêts à se rapprocher du centre dramatique pour une réflexion sur la mise sur pied de la filière pré-professionnelle.

Le Théâtre des enfants est géré par la Fondation Arc en Scènes. Il y a volonté de réorienter le travail de cette école de théâtre pour les enfants.

3651400 Musique A l'origine, la formation des fanfares était assurée par les Cadets. Ensuite d'autres fanfares ont elles-mêmes formé leurs jeunes. Le service culturel, en réunissant les personnes a permis de gérer les conflits latents et un concept commun de formation entre les fanfares et le Conservatoire a été développé.

3651800 Musée paysan Il y a une volonté d'appliquer le principe d'échéance, c'est-à-dire de payer les charges de l'année sur l'exercice comptable. Il y a donc exceptionnellement dans ce compte 2 factures de chauffage et une dépense extraordinaire concernant le remplacement des installations de détection incendie de la ferme de la Combetta.

Un-e commissaire demande si une réflexion sur les déchets lors de la Braderie sera menée. Un concept a été testé à la Fête de mai en 2008 et a donné satisfaction ; il s'agissait d'exiger le tri et de donner les moyens de le faire.

3652100 Le bail du local pour artiste a été dénoncé pour fin mars mais ne pourra être résilié que pour la fin de l'année. Le montant non budgété pour 2009 sera économisé sur les activités du service.

3652310 Depuis 2007, le déficit de la fête de mai est budgété sans augmentation de l'enveloppe globale des subventions culturelles. Le comité est en mutation. La fête est redimensionnée quant à sa situation géographique et quant à l'animation culturelle revue et orientée sur les ressources locales, permettant ainsi à des jeunes de se produire. Le Service de la jeunesse y est aussi impliqué.

3. Bibliothèques

501 Bibliothèque de la Ville

3011100 Concernant la numérisation des archives du Club 44 : le club 44 remboursait le traitement de la personne en charge de cette tâche à la Bibliothèque de la Ville (BV) (compte 4363300) en fonction d'une proposition de la Ville que le club avait budgétée dans ses propres comptes. La proposition a été sous-évaluée puisque le chiffre donné ne tenait pas compte des charges sociales et du mécanisme d'adaptation salariale. Compte tenu des indications données incomplètes, le Conseil

communal a pris à sa charge la différence. La première phase du projet est terminée. La moitié de la mise en valeur a été faite. Le Club 44 réfléchit à un autre mandat pour terminer la deuxième partie et recherche un financement.

311080 Dans ce compte, il y a toutes les acquisitions de la BV, y compris les dépenses liées à la publication de la filmographie neuchâteloise qui a aussi engendré des recettes inscrites au poste 4291100.

Deux demandes de la BV qui auraient dû figurer dans les crédits spéciaux 2009 ont été transformées en article 95 pour les comptes 2008.

4611000 Subvention cantonale. Celle-ci est toujours bloquée et non réajustée. Dans les statuts de la BPUN, il est précisé que l'Etat prend à sa charge 1/3 du budget sans précision de mandat particulier ni des prestations à fournir. Le groupe de travail sur la base d'un mandat travaille sur une bibliothèque cantonale multisites mais pour modifier les approches il faudra changer la loi et donc prendre une décision politique.

4367000 Plus de CHF 76'000.— sont des recettes dues aux retards des prêts.

502 Bibliothèques des jeunes

A la lecture de l'augmentation de la facture du chauffage des bibliothèques des jeunes, un-e commissaire demande si une étude sur l'enveloppe énergétique des bâtiments est faite. Pas d'étude en cours, un des bâtiments appartient à la Ville et le deuxième à la Caisse de pension. C'est un problème récurrent à la BJ1 (rue de la Ronde) car pour que l'appartement du concierge soit à 20°, le reste de la BJ est trop chauffé.

3091000 Un-e commissaire s'étonne de la faiblesse du montant alors que la formation continue orientée « métier » à la BV a été renforcée. Il nous est répondu que dans le cadre de la BJ, c'est l'association de la bibliothèque des jeunes qui prend en charge la formation et les acquisitions. La Ville subventionne cette association pour CHF 32'000.-- inscrits au compte 3641000, l'association recherche des financements complémentaires (LORO, dons, etc.) pour plus de la moitié de son budget de fonctionnement.

Les commissaires reviennent sur la première page du rapport de gestion (page 51) et entendent bien le chef de service défendre le rôle scientifique et patrimonial de la Bibliothèque de la Ville, le devoir de conservation, de mise en valeur et d'exploitation que doit assurer la collectivité alors que les moyens en ressources humaines et financières manquent. Au niveau politique, il y a urgence à faire comprendre ce que fait réellement la BV. La lecture publique ne représente que 20% des fonds de la collection mais 80% du taux d'occupation du personnel. L'installation d'une borne de prêt

permettra de dégager du temps de travail pour que les collaborateurs et collaboratrices accomplissent d'autres tâches. Comment valoriser ces kilomètres de patrimoine reçu qui sont d'une très grande richesse ? Le poste de 50% octroyé pour l'iconographie et les activités audiovisuelles sera repourvu à l'interne par des augmentations de temps de travail et des rocadés.

4. Service des sports

520 Service des sports

Le chef de service a rencontré des difficultés à imputer des dépenses entre les patinoires et la piscine. Le fait d'avoir deux centres de charges ne donne aucun renseignement analytique. Il propose, en accord avec le Service des finances d'avoir un seul compte 525 Centre des Mélèzes. Le Conseil communal a approuvé cette proposition. Ce poste sera consolidé pour le budget 2010. Ainsi, par exemple, la facture d'eau était arbitrairement ventilée mais dans la réalité il est impossible d'évaluer ce qui part dans les bassins ou sur la glace. Dans les comptes 2008, des factures n'ont pas été scindées mais imputées dans un seul centre de charges ce qui explique parfois des différences à la lecture.

Le chef de service et les responsables des infrastructures ont entendu chaque collaborateur et essaient que chaque personne suive un cours de formation. En collaboration avec le service des RH, le service des sports tente de construire une et seule équipe de collaborateurs. Les choses se mettent en place progressivement. Les principes ont été validés par le Conseil communal.

3171000 Frais de déplacement, réception et examens. Des frais n'avaient pas été budgétés comme le repas offert par la Ville lorsqu'elle a reçu l'Association suisse des services des sports, le repas des mérites sportifs, celui offert aux baliseurs bénévoles du ski de fonds.

Le concept de « La Suisse bouge » actionné par la Confédération qui promeut la santé pour tous avait été pris en charge par un étudiant MPC (maturité professionnelle commerciale) dans le cadre de son travail personnel de maturité professionnelle. Faute de temps il a été décidé de ne pas reconduire l'action en 2009.

JS Kid, développement du sport des 5-10 ans, continuera sous l'égide de l'école et des clubs sportifs. La Chaux-de-Fonds a profité de la manne fédérale pour former les intervenants. Les clubs mettront en place les structures. Le Service des sports n'aura qu'un rôle de conseil.

521 Terrains de jeux – Halles de gymnastique

Au moment du budget et suite à la visite du site, nous avons discuté de petits aménagements urgents (stores, horloge, poubelles, nettoyages, affiches publicitaires, ...) qui amélioreraient l'image vétuste donnée par le centre sportif de la Charrière. Ceux-ci ont ou vont être effectués. Le service utilise les services de personnes devant accomplir des travaux d'intérêt général. Une demande de crédit (CHF 90'000.--) pour une étude globale de la réhabilitation de tout le complexe a été approuvée par le Conseil communal.

Monsieur Tacconi a souhaité se retirer du FCC mais remplira son mandat jusqu'à la fin de la saison. Pour son projet immobilier devisé à 70 millions il n'a pas trouvé suffisamment d'investisseurs (50%). Il n'a, pour l'instant, pas donné d'information quant à sa décision. Pour sa part le Conseil communal renoncera à exploiter le terrain sud du chésal considérant qu'il y a d'autres priorités.

Pendant 5 ans, Monsieur Tacconi a fait vivre le club, assaini la comptabilité du club et investi dans des études pour son projet. Son objectif au départ était que la partie commerciale puisse financer la rénovation de la Charrière et la création d'un centre de formation sport-études (l'altitude de 1000m est un plus demandé pour les camps d'entraînement).

Le nouveau terrain synthétique du collège de la Charrière donne satisfaction aux clubs qui jouent dessus. Il remplit aussi son rôle de lieu de vie du quartier. Pour le terrain des Forges, le revêtement choisi devrait assurer une durée de vie de 15 ans. Ce terrain sera homologable en ligue B. Il aura aussi une logique d'utilisation mixte même s'il faudra mettre des barrières pour empêcher les voitures d'y rouler

522 Exploitation de la piscine

Une réflexion est menée pour réhabiliter le complexe des Mélèzes en articulation avec la Ville du Locle et Biodome et relancer son attractivité. La baisse de la fréquentation s'enregistre aussi sur les abonnements ; en effet si le début de la saison est pluvieux, il y a moins d'achats.

4276000 la location des bâtiments correspond à celle du restaurant.

523 Exploitation de la patinoire

Dès qu'il n'y a pas ouverture au public, il y a utilisation par les différents clubs et donc facturation sauf pour le HCC première équipe qui bénéficie d'un forfait. Plus de 45'000 personnes utilisent la patinoire (écoles, patineurs, clubs, ...) en dehors des matches.

Dans le bilan de fin de saison, le service des sports interviendra pour une plus forte sensibilisation au parcage au moment des entraînements ; trop de voitures d'athlètes sont mal garées. Il est rappelé que le bus est gratuit une heure avant et une heure après les matches sur présentation du billet d'entrée. Ce dispositif est, soit financé par le HCC, soit il s'agit d'un sponsoring des TRN.

524 Centre des Arêtes

Le sauna et le solarium peu connus sont peu utilisés. A terme, le solarium sera probablement supprimé.

5. Service de la jeunesse

115 Parlement des jeunes

Celui-ci s'est doté d'un site internet et d'un nouveau logo créés par deux jeunes de l'EAA. Un nouveau projet « les jeudredi musicaux » verra le jour cet été de 18h à 21h. Il s'agit de petits concerts sur différentes places de la ville (parc de l'ouest, Carmagnole, Crêtets, Ester, place de pique nique près du lycée,..) avec une infrastructure légère mise à disposition par le service de la jeunesse. Ce projet mettra en lien différents groupes de jeunes. Ils restent soumis aux autorisations habituelles.

Un-e commissaire propose qu'une fois par année une rencontre informelle ait lieu entre le bureau du Conseil général ou une autre commission et les jeunes du parlement.

550 Service de la jeunesse

Un tableau pour une meilleure lecture de la consolidation des comptes entre le 530 Centre d'animation et de rencontre et le 540 Délégué à la jeunesse sera envoyé aux membres de la commission financière mais non publié dans le rapport final.

L'ensemble de l'équipe s'est rapidement consolidée. Les actions dans les quartiers permettent de retrouver des personnes référentes qui apportent aussi des idées et surtout des enfants qui jouent. L'équipe se déplace trois fois de suite dans le même lieu. Elle observe même des rencontres intergénérationnelles. Les locaux du CAR sont mis à disposition pour de petites fêtes mais il y a au préalable une discussion systématique avec les protagonistes. Le bâtiment pourrait se développer en une maison des associations et cela permettrait que la maison vive toute la semaine.

Le service de la jeunesse est aussi de plus en plus sollicité pour les manifestations comme la Fête de mai, l'accueil des snowboarders, la Plage, etc.

3138300 Frais de repas

Les commissaires demandent qu'il soit précisé dans l'intitulé du compte ou dans les remarques qu'il s'agit des repas de l'écolier en interaction avec le compte 4367200 qui mentionne Recettes Repas de l'écolier.

3161000 Locations Ce montant n'apparaîtra plus en 2009, en effet, le bâtiment Serre 12 a été passé au patrimoine administratif et le service de la jeunesse n'utilise plus la galerie Dumittan mise à disposition pour les artistes locaux.

Un-e commissaire demande pourquoi ce service ne forme pas d'apprenti-e-s ASE assistant socio-éducatif ni de stagiaires HES ou MPS2 (maturité professionnelle santé social). La réponse sur le bien-fondé de ce CFC ne satisfait pas les commissaires. Deux civilistes ont effectué un stage probatoire.

885 enfants ont participé aux 2000 places d'activités proposées pendant la semaine de vacances fin février.

6. Musées « du parc » et Institutions zoologiques

Préambule

Avant de prendre chaque musée dans son détail, le chef de dicastère répond à la demande d'un-e commissaire concernant la réorganisation administrative des institutions muséales. Le groupe de travail - Conseil des conservateurs des musées communaux - s'est remis au travail en séances quasi hebdomadaires. Celui-ci s'effectue dans un état d'esprit excellent et positif avec échanges, écoute et décisions. Les PV sont aussi envoyés aux présidents des commissions des différents musées. Le travail se fait à plusieurs niveaux.

- Au niveau du quotidien, des collaborations s'activent lors d'absences de personnel ou de constat quant à la mauvaise conservation des collections papier.
- Au niveau des politiques transversales avec les RH, le SIEN, la communication, le patrimoine, etc.
- Au niveau conceptuel, un canevas de travail basé sur ce que propose l'ICOM dans son code déontologique est développé. La Commission travaille sur les points suivants :
 - Fonctions de base d'un musée

- Missions scientifiques
- Relations avec les publics
- Situation actuelle en terme de ressources
- Objectifs à atteindre

La phase suivante du travail sera celle d'une consolidation pour mettre en avant ce qui est commun et ce qui est spécifique. Un rapport d'information d'étapes sera proposé à la fin de l'automne au Conseil général.

La Commission traite donc d'organisation ordinaire, conceptuelle et aussi de logique de contenus. Il s'agit surtout de pérenniser le travail. La difficulté est de faire avancer des projets différents mais qui ne doivent pas être incompatibles avec des projets communs. Ainsi du 1^{er} au 7 juillet la « semaine des musées » proposera la gratuité dans les 5 musées de la ville. L'organisation de cette semaine sera prise sur le budget de chaque musée.

Le travail de restructuration prend à peu près 20% du temps de travail de chacun, mais ce travail supplémentaire est nécessaire et fait avec plaisir car il est constructif.

Le journal Muséum fera apparaître un article sur l'étape Rimus. Même si cela paraît loin à tous, il reste nécessaire d'en retirer des éléments instructifs.

Sur la partie organisationnelle, un consensus se dégage pour un poste d'administrateur rattaché au dicastère pour venir aussi en appoint à la déléguée culturelle (en arrêt maladie depuis plusieurs semaines) voire au service des sports. Ce type de poste est nécessaire mais il s'agit préalablement d'en définir clairement le cahier des charges.

Un-e commissaire remarque que la mise en charge et en produit dans les comptes de toutes les dépenses d'un musée permet de voir tous les efforts entrepris par les musées pour aller chercher des soutiens financiers externes. L'ampleur des projets permet de mettre en avant l'ampleur des sources financières recherchées.

Concernant les entrées, les situations sont différentes. Au MIH il y a une baisse de fréquentation mais une augmentation des entrées payantes. Au MBA, il y a une augmentation du nombre de visiteurs mais pas des recettes car beaucoup d'enfants et d'écoles. Il nous est rappelé que la Fondation Beyeler enregistre 300'000 entrées pour un budget d'expositions et d'animations de CHF 7'800'000.-- alors que le MBA avec CHF 40'000.-- au budget pour ses expositions et animations et 12'000 entrées ne se comporte donc pas si mal. Au MH, le moyen de faire venir du monde est de proposer une exposition temporaire mais c'est une tâche

prenante qui ne doit pas occulter les activités scientifiques des conservateurs. Au MH il y a beaucoup plus d'entrées le dimanche matin quand c'est gratuit. C'est souvent la première marche pour entrer dans un musée. Les commissaires constatent que les ventes des boutiques augmentent. La mission d'exposition/animation permet de faire prendre conscience de l'importance de la conservation du patrimoine et de notre responsabilité de le préserver et de le valoriser pour le transmettre.

Il faut savoir être réactifs pour répondre à des projets qui arrivent un peu à la dernière minute alors que le travail d'expositions est un travail de fond, à long terme, qui se prépare des années avant.

Un-e commissaire demande si un effort supplémentaire d'accueil des jeunes qui vont arriver sur le marché du travail est envisageable. Les musées répondent souvent présents aux demandes des civilistes. Même si le coût (environ CHF 1200.-- mois) augmente (défraiement et contribution à la Confédération), ils disposent pendant un certain temps de personnes qualifiées. Les stagiaires qui effectuent des stages faisant partie de leur cursus de formation (master en muséologie) ne sont pas, à La Chaux de Fonds, rétribués.

Les conservateurs constatent qu'à un certain moment, ils arrivent au maximum de leurs possibilités car ils n'ont plus les ressources humaines suffisantes pour l'encadrement.

Les musées ont travaillé en collaboration avec la commission culturelle de l'école secondaire et un groupe d'enseignants. La volonté est que chaque enfant soit allé dans chacun des musées de la ville au cours de sa scolarité. Pour mettre sur pied ces activités, il a été conçu avec l'aide d'enseignants des activités « clef en main » : fiches, documents complémentaires pour les préparations, bibliographie, activités spécifiques sur place. Ainsi le MIH a conçu une valise didactique et des parcours ciblés selon le niveau des élèves. Tout sera fonctionnel à la rentrée scolaire. Les commissaires saluent cette nouvelle collaboration.

511 Musée d'histoire naturelle

Concernant le projet Naturama, un crédit d'études de CHF 100'000.-- a été accordé pour analyser la nouvelle réflexion expliquée dans le rapport de gestion 2008.

Les recettes de la grenouille restent inférieures à ce qu'elles étaient quand le MHN était gratuit. Le fonds Monnard voit sa dotation baissée car il est utilisé pour le financement des acquisitions encore budgété à zéro. Il faudra penser à le réalimenter et rétablir en 2010 un montant au compte 3110800 Acquisitions. Il est rappelé que lorsqu'il y a des opportunités, un crédit spécial de CHF 10'000.-- peut être utilisé.

512 Musée d'histoire

Le projet du centre d'interprétation urbaine est dans sa partie architecturale et financière prêt. Il prendra tout son sens dans la suite du projet Unesco. La muséographie reste à finaliser.

Un-e commissaire demande ce qu'il en est de la proposition de transformer la salle ouest de la Loge maçonnique en cafétéria des musées. Dans le cadre de la restructuration, l'accueil est en discussion mais il n'est pas question de mettre en place une infrastructure lourde. Le musée d'histoire utilise cette salle lors de conférences.

L'entretien de la collection a été laissé un peu de côté suite à Rimus qui a perturbé les programmations.

513 Musée international d'horlogerie

Un-e commissaire demande ce qu'il en est des nouveaux contrats concernant les vacataires. Dans la poursuite de la démarche DECF (description, évaluation, classification des fonctions) les ressources humaines ont mis à plat les trop nombreux différents contrats liés aux vacataires. Le salaire horaire est maintenant défini par une classification et contient le 13^{ème} salaire et les vacances. Pour 80% des cas cela a été une amélioration. Il y a un délai d'un an pour les contrats pour lesquels cela a un impact négatif. Pour les guides et surveillants du MIH le contrat est à la baisse. Le responsable du dicastère va entendre les collaborateurs concernés.

3121000 Chauffage Il y a maintenant un compteur pour le MIH et MH et la charge n'est plus attribuée arbitrairement entre les deux institutions.

L'infrastructure du MIH est « énergétiquement correcte ». L'augmentation est due aux coûts uniquement.

733 Vivarium

3190200 Autres frais d'exploitation L'augmentation de la charge est due au rachat de Carrefour par la Coop et l'abandon des dons alimentaires qui nourrissaient les animaux. Certains distributeurs ont été sensibilisés suite à l'article paru dans la presse, mais le problème n'est pas résolu.

Un-e commissaire demande que le texte dans le rapport de gestion p. 71 concernant les travaux d'intérêt général soit modifié et que les mots « en punition » soient retirés.

Remerciements

La sous-commission financière remercie les chefs de service présents de leur disponibilité à répondre à ses questions permettant ainsi par leurs explications détaillées d'apporter un éclairage à ses préoccupations. Elle les remercie ainsi que l'ensemble des collaborateurs pour le sérieux de leur engagement, leur volonté reconnue d'améliorer la maîtrise des coûts et les prestations de qualité fournies à l'ensemble des habitants de la Ville.

La rapporteure

Annie Clerc-Birambeau